



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

ÉNERGIE

Énergie renouvelable



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES

La Côte d'Ivoire affiche une ambition très forte dans le développement des Energies Renouvelables (ENR), avec l'objectif de devenir à la fois un leader énergétique régional, un hub d'exportation d'électricité en Afrique de l'Ouest et un acteur majeur de la transition énergétique africaine. Elle vise à porter la part des ENR à 45 % du mix énergétique à l'horizon 2030.

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAINES DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Le secteur de l'énergie électrique constitue un moteur essentiel de la croissance économique, du développement industriel, de l'attractivité des investissements et de l'amélioration des conditions de vie. Il constitue un levier stratégique de croissance, contribuant avec les mines et hydrocarbures à près de 6,45 % du PIB en 2024.

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

- Capacité installée : 3 224 MW en fin 2025 dont (67,20 % thermique, 30,74% hydroélectrique et 2,06% pour le solaire) ;
- Production Nette : 14 563 GWh en 2025 ;
- Exportations d'électricité : 787 GWh vers le Ghana, Burkina Faso, Mali, Libéria, Sierra Leone et Guinée (2025) ;
- Investissements privés en énergie en forte croissance grâce aux partenariats publics-privés (PPP).

SOCIAL

- Taux d'accès à l'électricité : 99,2 % en 2025, contre 74 % en 2011 ;
- Taux de couverture des localités électrifiées : 97,6 % (2025) contre 33,1 % (2011) ;
- Taux de desserte des ménages : 81,15 % en 2025.

RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- Plan National de Développement (PND 2026-2030) ;
- Politique Nationale de l'Énergie (PNE) / Stratégie bas carbone ;
- Plan d'action d'électrification hors réseau (mini-réseaux solaires) ;
- Programme National d'Électrification Rurale (PRONER) ;
- Programme Électricité Pour Tous (PEPT) ;
- Programme d'Extension du Réseau de Distribution (PRONEX) ;
- CDN 3.0.

COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL

- La Côte d'Ivoire figure parmi les leaders sous-régionaux avec une capacité installée de 3 224 MW, supérieure à la moyenne des pays à revenu intermédiaire d'Afrique subsaharienne.
- Le pays ambitionne de répondre aux engagements de l'Accord de Paris en portant les énergies renouvelables à 45 % du mix électrique, aligné sur les objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies (ODD 7).

AFRICAIN

- La Côte d'Ivoire est l'un des rares pays exportateurs nets d'électricité en Afrique de l'Ouest, avec des contrats bilatéraux actifs depuis 1984 (Ghana) et une présence dans le système Côte d'Ivoire – Liberia – Sierra Leone – Guinée (CLSG).
- Avec 99,2 % de taux d'accès à l'électricité, elle devance la plupart des pays d'Afrique subsaharienne (moyenne régionale estimée à environ 50 % en 2023).



LE POTENTIEL DU SECTEUR

RÉGIONAL

- Hub énergétique de référence en Afrique de l'Ouest : la Côte d'Ivoire alimente 6 pays voisins et participe au pool énergétique de l'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA/WAPP).
- La Dorsale de l'Est (400 kV, 541 km) en cours de réalisation renforcera les échanges régionaux et facilitera l'intégration des nouvelles centrales solaires du Nord et de l'Est.

DEMANDE

- La demande intérieure croît fortement portée par l'urbanisation rapide, la croissance démographique et le développement industriel. La consommation nationale devrait poursuivre sa hausse soutenue au-delà de 2025 avec l'électrification environ de 75 000 campements.
- La demande régionale est également forte, avec six pays voisins qui sont déjà clients. L'interconnexion Nigeria-Bénin-Togo-Ghana-Côte d'Ivoire (330 kV) viendra amplifier les capacités d'échange.

AVANTAGES COMPARATIFS

- Ensoleillement annuel moyen supérieur à 5 kWh/m²/jour sur l'ensemble du territoire, favorable au solaire photovoltaïque
- Potentiel hydraulique important (fleuves Bandama, Sassandra, Cavally) encore partiellement exploité
- Fort potentiel en biomasse (résidus de cacao, huile de palme, déchets agricoles) — la centrale biomasse d'Ayebo (46 MW) en est l'illustration
- Position de hub régional offrant un marché d'exportation d'électricité renouvelable vers 6 pays
- Gisements gaziers (Baleine, Calao) offrant une énergie de transition pour sécuriser le mix tout en développant les énergies renouvelables

CAPITAL HUMAIN

- Création d'un Institut National de Technologie Minière et Énergétique prévue dans le PND 2026-2030.
- Partenariats université-industrie en cours de développement. Programmes de formation ciblés pour les ingénieurs et techniciens du secteur de l'énergie renouvelable.

DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

- Ressources renouvelables abondantes : soleil (tout le territoire), biomasse (résidus agricoles de cacao, palmier à huile, hévéa), eau (réseau hydrographique dense).
- Infrastructures de transport d'électricité (7 819 km de réseau HTB en 2025) et de distribution (74 742 km de lignes HTA/BT) facilitant l'évacuation de la production.

NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS

Les initiatives prévues devraient aboutir à la création de milliers d'emplois directs et indirects dans la construction et l'exploitation des nouvelles centrales renouvelables (solaires, biomasse, micro-hydrauliques, éolien).



LES ATOUTS

CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES

- Loi n°2014-132 du 24 mars 2014 portant Code de l'électricité (libéralisation de la production, distribution, import/export)
- Décret n°2016-862 sur la maîtrise de l'énergie (étiquetage énergétique, audit, efficacité dans le bâtiment, autoproduction)
- Arrêtés n°326 et 327 MMPE/DGE (2022) portant régime d'autorisation pour l'autoproduction et les EnR
- Fonds National de la Maîtrise de l'Énergie (FONAME) opérationnel
- Adoption prévue du Code de la bioénergie et décret sur les normes solaires obligatoires (PND 2026-2030)

- Ministères en charge de l'Energie, de l'Agriculture et de l'Environnement
- Compagnie Ivoirienne de l'Electricité (CIE)
- Côte d'Ivoire Energies

ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS

Les projets d'énergie renouvelable sont éligibles aux régimes d'agrément du Code des Investissements ivoirien (Loi n°2012-487) :

- Accès aux régimes A, B et C selon la taille et la localisation du projet (zones prioritaires)
- Exonérations fiscales et douanières pendant les phases de réalisation et d'exploitation
- Garanties contre la nationalisation et la possibilité de rapatriement des bénéfices

INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT

- Exonération de TVA sur les équipements solaires et les matériaux de production d'énergie renouvelable
- Réduction des droits de douane sur les équipements énergétiques importés
- Possibilité d'amortissements accélérés pour les investissements dans les énergies renouvelables
- Accès aux financements concessionnels via la Banque Africaine de l'Énergie (ratifiée par le Gouvernement ivoirien)
- PPP facilités par les textes d'application du Code de l'électricité, avec possibilité de contrats d'achat d'énergie (PPA) de long terme

DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR

- Personnel expérimenté issu de la CIE et de CI-Energies opérant dans le secteur depuis plusieurs dizaines d'années ;
- Techniciens et ingénieurs formés dans les écoles ivoiriennes et à l'étranger;
- Réseau d'universités et grandes écoles techniques à Abidjan, Bouaké et Yamoussoukro formant des ingénieurs en génie électrique et énergétique (INPHB, Centre des Métiers de l'Electricité, universités partenaires)
- Port autonome d'Abidjan : principal point d'entrée des équipements énergétiques (panneaux, éoliennes, batteries)
- Réseau routier en développement desservant les zones à fort potentiel solaire (Nord et Est)
- Réseau de transport électrique HTB (7 819 km) permettant l'évacuation rapide de la production d'Energies Renouvelables
- Plateformes industrielles et zones économiques spéciales à Abidjan, San Pedro et Bouaké

LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)

- La stratégie bas carbone de la Côte d'Ivoire vise 45 % d'Energie Renouvelables dans le mix électrique, alignée sur les ODD 7 et 13
- Le projet Baleine est le premier projet africain net zéro carbone, incluant un volet biocarburant (40 000 barils/jour d'huile à base de résidus agricoles) et la réhabilitation de 14 forêts classées
- Programme de distribution de 300 000 foyers améliorés aux ménages vulnérables (réduction émissions de CO₂)
- Exploration de nouvelles sources : éolien, hydrogène vert, en cours d'études selon le PND 2026-2030
- Réduction de la dépendance au fioul grâce au Gaz Naturel Liquéfié (GNL) national (302 mmcf/j prévus à horizon 2028), libérant des marges pour les Energie Renouvelables

INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

- CEPICI (Centre de Promotion des Investissements) : création d'entreprise en 24 h, guichet unique
- Accords bilatéraux d'investissements (ABI) avec de nombreux pays européens, asiatiques et africains
- Stabilité politique et croissance économique soutenue
- Système bancaire développé (BCEAO, BRVM) et accès aux marchés financiers régionaux de l'UEMOA
- Participation active au SIREXE (Salon International des Ressources Extractives et Énergétiques) pour la promotion des opportunités

Création d'une unité de production

- Construction et exploitation de centrales solaires photovoltaïques (utilité-scale et toitures industrielles) — cibles prioritaires : Nord et Est du pays
- Développement de centrales à biomasse à partir de résidus agricoles (cacao, palmier à huile, hévéa) — sur le modèle de la centrale d'Ayebo (46 MW)
- Construction de petites et microcentrales hydroélectriques sur les cours d'eau secondaires
- Investissement dans des parcs éoliens (études d'exploration en cours)
- Production d'hydrogène vert à partir de l'électricité solaire en excédent

Mécanisme de production innovante

- Déploiement de mini-réseaux solaires hybrides (solaire + stockage batterie) pour les localités hors réseau
- Systèmes de cogénération (électricité + chaleur) à base de biomasse pour les agro-industries
- Solutions d'autoproduction solaire pour l'industrie, les hôtels et les centres commerciaux
- Systèmes de stockage d'énergie par batteries (BESS) pour stabiliser le réseau et valoriser l'excédent solaire

Développement de services à partir des nouvelles technologies

- Plateformes numériques de gestion et de pilotage à distance des installations solaires et mini-réseaux (IoT, smart grid)
- Solutions de financement innovant (pay-as-you-go solaire, leasing, fintech énergie) pour les ménages à faibles revenus
- Services de certification et d'audit carbone pour les projets Energies Renouvelables éligibles aux marchés carbone (Gold Standard, VCS)

Divers services connexes liés au secteur



- Maintenance, installation et réparation d'équipements solaires et de mini-réseaux
- Fabrication ou assemblage local de panneaux solaires, onduleurs et batteries (stratégie de contenu local)
- Distribution et commercialisation de kits solaires domestiques (> 100 000 ménages déjà équipés via le programme PRONER)
- Cuisson propre : production et distribution de cuisinières à biomasse améliorées, foyers solaires et bio charbon

Exploration de l'économie du savoir liée au secteur

- Centres de formation et de certification aux métiers des Energies Renouvelables (techniciens, installateurs, auditeurs)
- Recherche et développement sur les applications de l'hydrogène vert et de l'éolien en contexte ivoirien
- Bureaux d'études et de conseil spécialisés en transition énergétique, efficacité énergétique et financement carbone



LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

 <p>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (MMPE) — tutelle du secteur • Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique • Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité (ANARE) • PETROCI — participation de l'État dans le secteur pétro-gazier • GESTOCI — gestion des stocks stratégiques de produits pétroliers • Fonds National de la Maîtrise de l'Énergie (FONAME) <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • CIE (Compagnie Ivoirienne d'Électricité) — concessionnaire du service public d'électricité • Azito Energie, Ciprel, Karpower — producteurs indépendants (IPP) thermiques • ENI (gisement Baleine) — modèle de projet intégré énergie/Energies Renouvelables à zéro carbone • Investisseurs Energies Renouvelables en développement : projets solaires Boundiali, centrales biomasse • Sociétés de services énergétiques (ESCO) et start-ups d'énergie propre <p>COMMUNAUTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collectivités locales et Comités de Développement Local (CDL) impliqués dans la gouvernance des projets d'électrification rurale • Associations de consommateurs d'énergie et organisations de la société civile • Communautés bénéficiaires des programmes hors réseau (mini-réseaux solaires, kits solaires)
 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>Toutes les régions du pays sont concernées, avec des priorités selon les ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solaire : Hambol, Tchologo, Bagoué, Poro (Nord) zones à fort ensoleillement et Bounkani, Gontougo (Nord-Est) • Biomasse : Bélier, Gôh, Lôh-Djiboua, Nawa (zones de production de cacao, palmier à huile, hévéa) • Hydroélectrique : San Pedro, Nawa, Guémon, Tonkpi (fleuves Sassandra, Cavally et leurs affluents) • Hors réseau / électrification rurale : toutes régions, avec priorité aux zones de faible taux de desserte (Nord-Ouest, Centre-Nord) • Abidjan et Grand Abidjan : solaire sur toitures industrielles, efficacité énergétique, smart grid, services numériques de l'énergie
 <p>QUELQUES LIENS UTILES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie : www.energie.gouv.ci • Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) : www.cepici.gouv.ci • Direction Générale de l'Énergie : www.dge.gouv.ci • PETROCI (hydrocarbures et énergie) : www.petroci.ci • Plan National de Développement 2021-2025 / 2026-2030 : www.plan.gouv.ci • Pool énergétique ouest-africain (WAPP/EEEOA) : www.ecowapp.org • IRENA – Profil énergétique Côte d'Ivoire : www.irena.org • SIREXE (Salon International des Ressources Extractives et Énergétiques) : www.sirexe.ci